RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00112
Numéro SIREN : 337 725 949
Nom ou dénomination : EXA

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2020 sous le numéro de dépôt A2020/005476

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

288712

Dénomination : EXA
Adresse : 4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-denis - FRANCE-

n° de gestion : 1986B00112
n° d'identification : 337 725 949

n° de dépôt : A2020/005476
Date du dépôt : 25/05/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 13/02/2019

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-DENIS RÉUNION

288712

E X A

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 40 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 4 RUE MONSEIGNEUR MONDON 97400 SAINT-DENIS

RCS SAINT-DENIS B 337 725 949

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2019

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

L'an deux mille dix-neuf et le treize février, à quatorze heures, les actionnaires de la société se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

Monsieur Norbert TRESFELS, préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Guillaume ESPITALIER-NOËL qui est, tant personnellement que comme mandataire, un des plus forts actionnaires présents et acceptant est nommé scrutateur.

Monsieur Pierre-Yves TESSIER est choisi comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote.

Le Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, est absent excusé.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis Monsieur le Président déclare que la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter du jour de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de 4 administrateurs

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme comme nouvel administrateur Mme Karine JASMIN, domiciliée à 16 lot Hibiscus – Colline des Camélias – 97400 Saint-Denis, née le 07 juin 1969 à Saint-Denis, pour une période de six années qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Mme Karine JASMIN déclare accepter ses fonctions et remplir les conditions requises pour les exercer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme comme nouvel administrateur M. Loïc DRIEUX, domicilié à 59 impasse du calvaire – 97434 Saint Gilles les bains, né le 01 novembre 1973 à Saint Clotilde, pour une période de six années qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

M. Loïc DRIEUX déclare accepter ses fonctions et remplir les conditions requises pour les exercer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme comme nouvel administrateur M. Franck LOUSSOUARN, domicilié à 5 impasse des papyrus – 97460 Saint Paul, né le 08 septembre 1968 à Pont l'Abbé, pour une période de six années qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

M. Franck LOUSSOUARN déclare accepter ses fonctions et remplir les conditions requises pour les exercer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

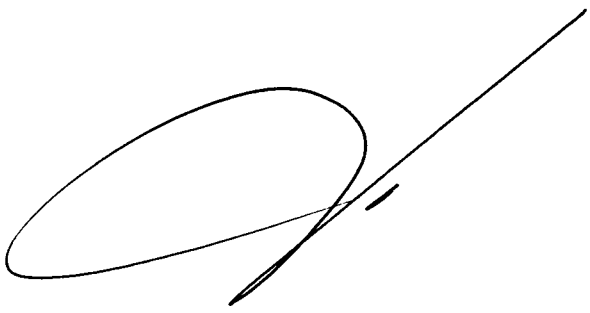
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, nomme comme nouvel administrateur M. Frédéric ANDRE, domicilié à 6 avenue des Palmistes - 97434 Saint Gilles les Bains, né le 27 août 1970 à Saint Denis, pour une période de six années qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

M. Frédéric ANDRE déclare accepter ses fonctions et remplir les conditions requises pour les exercer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heures trente.



288713

Dénomination : EXA
Adresse : 4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-denis - FRANCE-

n° de gestion : 1986B00112
n° d'identification : 337 725 949

n° de dépôt : A2020/005476
Date du dépôt : 25/05/2020

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil d'administration du 14/02/2019

288713

Correspondant MAZARS

4, rue Monseigneur Mondon
97400 Saint-Denis
La Réunion
Tél : 02 62 30 41 00
exa@exaco.fr

EXA

Société Anonyme au capital de 40 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 4 RUE MONSEIGNEUR MONDON -
97400 SAINT-DENIS

RCS SAINT-DENIS B 337 725 949

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 FEVRIER 2019

Première Décision

Le Président informe le Conseil que Monsieur Norbert TRESFELS a présenté sa démission de ses fonctions de Président Directeur Général.

Le conseil, après en avoir délibéré, prend acte de la démission de ses fonctions de Président Directeur Général de Monsieur Norbert TRESFELS et désigne en qualité de Président Directeur Général Monsieur Pierre-Yves TESSIER.

Monsieur Pierre-Yves TESSIER remercie le conseil et déclare accepter les fonctions de Président Directeur Général de la société.

[.....]

Correspondant MAZARS

4, rue Monseigneur Mondon
97400 Saint-Denis
La Réunion
Tél : 02 62 30 41 00
exa@exaco.fr

CCI REUNION
Le 02 septembre 2019

Objet : Attestation des dispositions du procès-verbal de la session du conseil d'administration

Je soussigné Pierre-Yves TESSIER, président de la société EXA, certifie que le document ci-joint est un extrait original du procès-verbal du conseil d'administration de la société EXA tenue à Saint-Denis le 14 février 2019. Ce conseil a été formellement convoqué et tenu conformément à la législation et aux statuts de l'entreprise.

J'atteste par ailleurs, que les décisions prises par vote et les résolutions prises par le conseil d'administration de la société EXA durant cette session sont pleinement en vigueur et n'ont pas été abrogées ou modifiées par tout autre vote ou résolution adoptée par le conseil.

Pour faire valoir ce que de droit.

Pierre- Yves TESSIER
Président